

BUREAU DU COMITE DE DIRECTION PROCES-VERBAL

REUNION du 13 MAI 2020 à 15h00

Présidence: GALLÉ Philippe

Présents: BASTGEN Patrick, BONNET Philippe, BROSSARD Christophe, CHASLE Pierre, GABUT

Thierry, TERCIER Pierre.

<u>Assistent</u>: DURAND Fabrice (Responsable Administratif et Financier)

CHEVALLIER Martine (Membre du Comité Directeur)

MICHAU Gilles (Membre du Comité Directeur)

1 - INTERVENTION DU PRESIDENT - Philippe GALLE

Le Président et les membres du Bureau renouvellent leurs plus sincères condoléances à leur collègue et amie Martine CHEVALLIER et à sa famille, suite au décès de son mari François, membre du Comité Directeur du F.C.OUEST TOURANGEAU, et très investi dans le fonctionnement du club.

Ils renouvellent également leurs condoléances à Patrick BASTGEN, Secrétaire Général du District, et à sa famille, suite au décès de son beau-père.

Ainsi qu'à la famille de Guy MATTIELLO, coordinateur du football féminin au club de l'AS MONTLOUIS.

Le Bureau souhaite également ses vœux de prompt rétablissement à Drago TOMIC, Délégué District, suite à son hospitalisation pour un accident domestique.

Le Président informe le Bureau sur les points ci-dessous qui font l'objet d'éventuels commentaires ou échanges

1.1- Situation suite à l'épidémie COVID-19 et ses conséquences

1.1.1. Sur le fonctionnement du District

Depuis le 16 Mars dernier, le District a fermé ses portes au public et à la plupart des salariés et élus. L'activité a été réduite quasiment à néant eu égard à l'arrêt (devenu définitif) des compétitions et à l'interdiction par le gouvernement et les Collectivités Locales de la pratique du football.

En fonction des situations individuelles des salariés, ont été appliquées en mars, les mesures concernant gardes d'enfants, activité partielle et prise de récupérations. Puis sur les mois d'avril et de mai, ont été mixées mesures de activité partielle, prises de congés (dont certains par anticipation), RTT et récupérations, et télétravail. Les volontaires en Services Civiques ont vu leurs missions mises en sommeil (à l'exception de Ludovic Yar, en télétravail à 20 %, et dont la mission se terminera, à sa demande, le 31 Mai). L'apprenti Antoine RAIMBAULT a été mis en activité partielle à 100 %.

Le Président précise que les salariés n'ont jamais été en activité partielle complet depuis le 11 mars et qu'à minima ils ont été en télétravail pour 20 % de leur temps de travail, afin de répondre aux sollicitations des clubs, des élus du District ou des collègues techniciens Ligue, autres Districts ou DTN.

Plusieurs réunions visio ont eu lieu entre élus et techniciens ou entre élus. Une ou deux réunions hebdomadaires entre Fabrice DURAND et le Président et/ou le Trésorier ont également eu lieu, en respectant bien évidemment les gestes-barrière.

Depuis le déconfinement, prononcé le 11 mai, les emplois du temps des salariés se répartissent entre travail (soit télétravail et/ou travail au District) et activité partielle. Un planning de présence a été établi pour les 3 semaines de mai afin que les présences ne soient pas simultanées. Auront lieu également pendant cette période deux réunions réunissant moins de dix personnes : la réunion du Bureau du Comité de direction de ce jour et une réunion de la Commission de Discipline le mercredi 20 Mai prochain.

Ont été précisées les règles de fonctionnement sanitaires pendant cette période : réunions au rez de chaussée, distanciation d'au moins 1m50, utilisation de gel hydro alcoolique et de masques, respect des postes de travail, nettoyages des locaux deux fois par semaine, règles de fonctionnement de l'imprimante/photocopieuse,

A noter qu'un masque tissu est ou sera fourni à chaque membre du Comité de direction et des commissions sportives et de discipline, et deux à chacun des salariés.

Le District reste fermé au Public, sauf rendez-vous préalablement pris avec son interlocuteur. L'organisation de ces éventuels rendez-vous devra respecter les règles édictées.

1.1.2 Sur les compétitions et organisations sportives

Sont rappelées les différentes mesures qui ont été prises par le Comex FFF au niveau de l'arrêt des compétitions des championnats départementaux et régionaux, et la nécessaire annulation au fil des jours et des semaines de tous les évènements sportifs prévus sur notre territoire. Celles-ci ont été transmises aux clubs et aux membres du Comité Directeur, le plus souvent par le biais des communiqués communs Ligue/Districts, et ce afin de ne pas avoir une communication redondante.

A été publié sur le site District le PV de la Commission Sportive faisant état des classements, et des accessions/relégations pour nos championnats départementaux seniors masculins.

Sont ensuite relatés quelques échanges de mails ou de courriers avec des représentants de clubs, déçus ou frustrés des modes de calcul. Réponses leur a été faites à tous avec bienveillance. Globalement l'acceptabilité par les clubs de notre District des modalités édictées par la FFF a été très bonne.

1.1.3 Sur l'Assemblée Générale élective

Eu égard à l'impossibilité de se réunir en Juin, l'Assemblée Générale élective du District est reportée du 19 Juin 2020 au vendredi 2 Octobre 19 h, toujours à la Maison des Sports de Parcay-Meslay.

Les modalités concernant les élections des membres du Comité Directeur et des délégués de notre District aux Assembles Générales de la Ligue du Centre Val de Loire de Football ont été définies. Elles seront précisées prochainement sur notre site. Comme évoqué au dernier Bureau, une sensibilisation a eu lieu pour inciter des présidents de clubs départementaux évoluant dans toutes les divisions et sur tous les territoires géographiques à se présenter comme Délégués pour représenter notre District aux AGs Ligue.

1.1.4 Sur la vie des Commissions

Rien à signaler. Toutes les Commissions ont vu leur activité quasiment réduites à néant. Le Président informe seulement les membres du Bureau du report des sessions « Les Gestes qui sauvent ». Et du rendez-vous avant le confinement avec l'Association Française des Donneurs de Sang mais aussi, depuis le confinement, avec l'Etablissement Français du Sang de Tours avec qui un partenariat sera noué prochainement pour nous accompagner sur des manifestations sportives d'importance pour favoriser les dons de sang.

1.1.5 Initiatives solidaires recensées

Le Bureau félicite les différents acteurs des initiatives solidaires qui ont permis de récolter des fonds pour venir en aide soit directement aux malades soit aux personnels soignants soit à des associations directement impliquées dans la lutte contre cette pandémie.

Toutes ces initiatives ont été relayées lors de leur lancement et/ou de leur déroulement sur notre site Internet ainsi que sur Facebook.

1.2 Relations avec Ligue et FFF

Le Président rappelle l'organisation qui a prévalu pendant ces 2 derniers mois (1 à 3 réunions visio par semaine) pour échanger de manière « montante » et « descendante » avec les autres instances (notamment la Ligue et les

autres Districts de notre Ligue). Avec une information qui s'est voulue la plus en temps réel possible tant au niveau des membres du Comité Directeur et des salariés que des clubs.

Les points d'actualité sont les suivants :

- modalités de purge des sanctions disciplinaires ; une note émanant de la Direction Juridique de la FFF vient d'être publiée
- possibles modalités du plan d'accompagnement financier des clubs (ce point sera abordé plus avant pour notre District)
- un groupe de Travail rassemblant une trentaine de techniciens régionaux et départementaux a été créé à l'initiative de la DTN pour que nos Districts et nos ligues, et nos clubs, puissent, le cas échéant, accompagner la pratique du sport dans les écoles début Juin. Et ce à la demande du Ministère des Sports. Ce groupe travaille également sur des recommandations à fournir à tous nos clubs lorsque la reprise de l'activité footballistique se fera avec le respect de conditions sanitaires, à une date qui peut être proche ...ou non.

Notre collaborateur Guillaume GUINTINI fait partie de ce groupe de Travail. Une réunion visio entre nos techniciens et Philippe BONNET, Christophe BROSSARD et Philippe GALLE est prévue mardi 19 mai ; ce thème y sera abordé.

1.3-Point sur les dossiers en cours

1.3.1 - A.N.S. (ex CNDS):

A.N.S. APPRENTISSAGE DISTRICT: Le Bureau donne son accord pour qu'un apprenti BMF ou BEF soit recruté afin que le service aux clubs soit assuré au niveau attendu lors de l'année sportive 2020/2021 malgré l'absence de Laurent MAJCHZRAK pendant quelques semaines en détachement pour encadrer l'équipe de France U19. Une aide sera sollicitée auprès de l'ANS. Un compte-rendu pour l'apprenti 2019/2020 sera réalisé. Les deux dossiers sont à rendre avant le 24 Mai. Une offre pour cet apprenti sera déposée sur notre site courant semaine prochaine. Les candidatures devront être adressées pour le 15 juin au plus tard.

CAMPAGNE A.N.S. 2020/2021 : Les thèmes retenus par la Ligue ont été publiés sur les sites tant de la Ligue que du District

Concernant les clubs, les dossiers sont à compléter pour le 31 mai. Fabrice DURAND se tient à disposition des clubs pour les aider. Il a également effectué un rappel pour les clubs ayant bénéficié de l'A.N.S. en 2019/2020 pour que leur bilan soit fourni avant le 30 juin.

Les dossiers 2020/2021 transiteront par le District avant d'être examinés à la Ligue par une commission spécifique créée à cet effet.

Concernant le District, l'aide qui était de 22 k€ il y a 3 ans est passée à 16 k€ puis à 11 K€ depuis l'an dernier. Une baisse est à prévoir, qui sera budgétée. Un dossier global est également à fournir à la Ligue pour le 31 Mai. Il sera axé autour de 4 thèmes : développement de la féminisation du football, actions citoyennes et sociales, développement de certaines nouvelles pratiques et football d'animation

SERVICES CIVIQUES

Une synthèse a été fournie à l'Agence Nationale du service Civique et à la DDCS. La plupart des Services Civiques faisant l'objet de l'Agrément Collectif ont vu leurs missions dans les clubs mises en sommeil....certainement définitivement.

Deux réunions sont prévues, l'une en visio le 20 mai avec la Ligue (F.Durand et M.Chevallier) pour la continuité de l'agrément collectif District en 2020/2021 et les modalités de fonctionnement, et l'autre le 27/05 interne (M.Chevallier, P.Gallé et F.Durand) pour la stratégie 2020/2021 qui sera proposée au prochain Comité Directeur.

YAPLA

Une présentation de cette plate-forme de gestion du quotidien (adhésions, dons, site web, gestion des membres, ...) et de paiement pour les associations, et donc les clubs de notre District, sera faite aux clubs vers le 10 juin, sous forme de webinaire (réunion en ligne) Elle est proposée par YAPLA (groupe Crédit Agricole) et notre partenaire : le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

1.4-Accompagnement des clubs à partir du mois de juin

A ce jour, il n'y aucune certitude quant à une éventuelle reprise d'une quelconque activité sportive dans les écoles et dans les clubs. La présence de Guillaume GUINITINI dans les groupes de travail de la DTN nous permettra d'être très réactifs dans notre District et de pouvoir accompagner les clubs et leur encadrement technique dans le strict cadre de ce qui sera permis.

Les membres du Bureau retiennent l'idée d'un questionnaire proposé par Christophe BROSSARD et le Président afin de connaitre précisément les besoins des clubs sur 3 ou 4 thématiques très précises. Ce questionnaire, bâti avec les techniciens, permettra d'organiser ensuite d'éventuelles réunions (visios ou physiques) sur ces thématiques très désirées par les clubs, le but étant également de pouvoir fédérer des clubs différents sur des mêmes problématiques. Bien évidemment, les réponses serviront également pour des actions qui auraient lieu à partir de septembre. Ce questionnaire viendra en complément du questionnaire Ligue qui sera transmis aux clubs dans les prochains jours.

2- POINT FINANCIER

2.1 Prévisions des comptes 2019/2020 clos au 30 juin 2020

Un point est d'abord effectué par le Trésorier quant à l'atterrissage des comptes 2019/2020, suite à l'arrêt prématuré de la saison sportive, et donc des compétitions et des organisations de fin de saison. Les manques à gagner sont cités et quantifiés: essentiellement les amendes disciplinaires et sportives ainsi que le non-détachement de Laurent Majchzrak pendant 2 semaines à la FFF. Des baisses de dépenses sont ou seront cependant enregistrées: frais de fonctionnement du District, de ses différentes commissions, et suppression des organisations sportives de fin de saison (dotations restantes à acheter, frais d'organisation, ...).

Par ailleurs, bien que non indemnisées à 100 %, les mesures d'Activité Partielle viendront s'ajouter sensiblement aux produits. Concernant les partenaires privés, l'essentiel des sommes prévues au budget a été versé ; le solde sera demandé dès que les entreprises auront repris leurs activités, en espérant que ces sommes pourront nous être versées. Enfin, il est rappelé que cet exercice enregistre des produits exceptionnels pour environ 10 k€ (remboursement par l'assurance du vol lors du cambriolage, remboursement des avances effectuées à l'AGICC suite à son arrêt d'activité).

2.2 Finances des clubs :

Il est rappelé que quelques jours après la mise en place du confinement, le Président avait envoyé un message aux clubs comme quoi les appels de fonds partiels prévus début Avril et début Mai ne seraient pas effectués avant le 31 mai prochain et ce afin de leur permettre de payer peut-être leurs autres dépenses et en prévision du manque de rentrées de fin de saison sportive.

Cet appel devenu maintenant définitif et complet porte sur une somme globale d'environ 50 k€ (prélèvements globaux à hauteur de 54 k€ pour les clubs débiteurs vis-à-vis du district et remboursement de 4 k€ aux clubs créditeurs). Il est donc important et porte sur les sommes dues et engagées avant le confinement (certains engagements, amendes disciplinaires et sportives, ...)

Le Bureau décide que cet appel de fonds ne sera effectué que début juin afin de soulager la trésorerie des clubs.

2.3 <u>Budget 2020/2021</u>:

Le Trésorier, Le Président et Fabrice Durand abordent ensuite les ébauches du budget 2020/2021 qui sera présenté au Comité de direction de juin après analyse et réunion de la Commission des Finances. En anticipant une baisse du montant des engagements et des cotisations revenant au District (baisse du nombre de licenciés et baisse du montant unitaire des engagements), une baisse du montant des amendes, une baisse du partenariat privé et public, une stabilité du montant des Conventions d'Objectifs FFF/Ligue/Districts (ce qui est à confirmer) , une stabilité des charges de personnel (intégrant une non-augmentation conventionnelle au 1/07/2020, en cours de confirmation), la première esquisse du budget 2020/2021 ressort en perte assez sensible, ce qui nécessitera un ajustement de certaines dépenses (dont une forte majorité est incompressible). Des pistes sont avancées qui seront creusées d'ici la prochaine réunion de la Commission Finances. Ceci ne se fera pas au détriment des services rendus aux clubs qui sont la priorité de l'équipe élue. C'est ainsi que le recrutement d'un apprenti est confirmé.

2.4 Fonds de Solidarité National :

Le Président rend ensuite compte des avancements des réflexions sur l'éventuel Fonds de Solidarité au Football Amateur. La décision définitive devrait être prise par le Comex qui aura lieu dernière semaine de Mai. Les travaux menés jusqu'ici font état d'une contribution demandée aux Districts qui se situerait à 1€ / licencié, soit 18500 € pour notre District sur la base des licenciés de cette saison. Cette somme reviendrait intégralement aux clubs de notre District, selon un prorata certainement du nombre de licenciés. Elle pourrait être éventuellement modulée par d'autres critères

2.5 Contribution financière du District vis-à-vis des clubs

Eu égard à la bonne situation financière de notre District (liée à la fois aux bonnes gestions successives des équipes qui se sont succédées et permise par les différentes contributions, et en premier lieu celles des clubs et des

licenciés) et à la situation dans laquelle vont se trouver nos clubs essentiellement à partir du début de saison prochaine, le Président propose qu'une enveloppe exceptionnelle soit dégagée dès l'exercice comptable en cours afin de pouvoir aider financièrement nos clubs à un niveau minimal. Ainsi, comme suite à des échanges avec notre expert-comptable, qui valide à la fois le bien-fondé de la volonté du District d'aider les clubs de son ressort et le principe d'isolation d'une somme à cet effet, il est proposé qu'une enveloppe minimale de 40.000 € (y compris la contribution au Fonds national de Solidarité) soit ainsi consacrée à nos clubs. Les modalités de cette aide, non définies à ce jour, feront l'objet d'une présentation au Comité de direction de juin pour échanges et validation. Ceci n'intègre pas les éventuels délais de paiement que le District pourrait consentir dans des cas argumentés. Les membres du Bureau acceptent à l'unanimité cette proposition

2.6 <u>Décision PYRO CONCEPT</u>

Afin d'aider cette PME, victime indirecte de cette pandémie comme nombre de PMEs, fournisseur du spectacle de pyrotechnie depuis de nombreuses années de notre journée Nationale des Débutants, annulée cette année, le Bureau accepte le versement d'un acompte de 35 % du montant TTC (soit environ 600 €) à valoir sur le feu d'artifice de l'année prochaine 2021 et ce afin d'aider cette PME partenaire à supporter le poids financier important des stocks de produits qui ne pourront être utilisés ce printemps.

3- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Patrick BASTGEN

3.1- Vie des commissions

Le cas du délégué officiel, Stéphane BOURBON est abordé. Compte tenu de la suspension disciplinaire qui lui a été infligée par la Commission de Discipline, le Bureau doit se prononcer sur la poursuite ou non de ses fonctions de délégué dans les compétitions départementales.

Un vote est organisé au sein des membres du Bureau. Le Bureau décide à l'unanimité de retirer les fonctions de délégué à Stéphane BOURBON jusqu'à nouvel ordre sur les compétitions départementales. La Ligue Centre Val de Loire sera informée de cette situation pour qu'elle puisse prendre ses dispositions vis-à-vis de lui en tant que délégué régional.

Dans le but de recruter de nouveaux délégués, le Bureau désire faire appel à candidature d'ici le début de saison prochaine pour de nouveaux délégués. Il conviendra de s'adapter aux disponibilités de chacun. Même si les disponibilités sont faibles, des profils peuvent intéresser le District.

3.2- Lutte contre les incivilités

La Ligue a adopté un nouveau dispositif de licence à points à compter de la saison prochaine applicable sur les compétitions régionales et départementales. Le Bureau se félicite que le dispositif actuel départemental ait pu déboucher sur un dispositif régional. Il sera différent avec un capital de 12 points par joueur. Seules les sanctions disciplinaires lourdes viendront diminuer ce capital point, contrairement à celui du District qui prenait toutes les sanctions disciplinaires individuelles en compte.

A l'issue de cette présente saison, la liste des joueurs sanctionnés a été établie par la Commission Lutte contre les incivilités. Le Bureau décide ainsi de poser la question à la Ligue-Centre Val de Loire pour connaître sa position par rapport à la reprise des joueurs sanctionnés pour la saison prochaine. Plusieurs solutions sont envisageables :

- tous les joueurs sanctionnés repartent ils avec un capital de 12 points ?
- seuls les joueurs avec un capital point épuisé sont ils conservés (20 licenciés) ?
- seuls les joueurs qui sont à 6 points et moins sont ils conservés par exemple ?
- tous les licenciés ayant perdu des points (moins de 20) sont ils conservés ?

3.3- Amendes clubs

- le club de RILLY SUR VIENNE a demandé dans son courriel du 07 mars 2020 l'exonération du double de l'amende pour forfait attribuée en Commission Sportive en sa réunion du 4 mars 2020 pour le match senior D3 : Esvres – Rilly s/Vienne fixé initialement au 1^{er} mars 2020.

Compte tenu des arguments présentés par le club de RILLY s/VIENNE,

Considérant que le club s'est vu infligée une amende de 278 € au total pour ce forfait,

Le Bureau donne exceptionnellement son accord pour exonérer le club du double de l'amende. Le montant de 139 € est porté au crédit du compte Footclubs.

- le club de PORTS-NOUATRE a demandé dans son courriel du 02 mars 2020 l'exonération du double de l'amende pour forfait attribuée en Commission Sportive en sa réunion du 26 février 2020 pour le match senior D5 : - Bréhémont 2- fixé au 23 février 2020.

Compte tenu des arguments présentés par le club de PORTS-NOUATRE,

Considérant que le club s'est vu infligée une amende de 134 € au total pour ce forfait,

Le Comité donne exceptionnellement son accord pour exonérer le club du double de l'amende. Le montant de 67 € est porté au crédit du compte Footclubs.

3.4- Compétitions

Le Bureau prend note des classements des championnats seniors publiés par la Commission Sportive et demande à la dite Commission de se réunir pour établir les classements des championnats jeunes et féminins.

4- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Fabrice DURAND

4.1- Suivi des groupements

Fabrice DURAND informe le Bureau des bilans annuels des 5 groupements que compte le District conformément aux dispositions de l'article 39 ter des Règlements Généraux de la FFF alinéa 11.

Le Bureau donne son avis sur le renouvellement des groupements pour la saison prochaine.

Cf Annexe.

4.2- Fusion des clubs de ANCHE et RIVIERE

Le Bureau est informé de la réception du projet de fusion entre les deux clubs précités.

Considérant que le dossier a été reçu par courriel au District le 30 avril,

Considérant que les deux clubs concernés par ce projet sont situés à 3,2 km l'un de l'autre (distance Michelin la plus courte entre les deux sièges sociaux),

Considérant qu'il s'agit d'une fusion création,

Le Bureau, jugeant sur la recevabilité,

Dit que le projet est conforme en la forme, aux dispositions de l'article 39 alinéa 3 des R.G. de la FFF.

Considérant le dossier de présentation du projet pour justifier de la fusion création entre les deux clubs, le Bureau étudie les éléments suivants :

* Nom du futur club : Etoile Sportive Val de Veude (E.S.V.V.).

Le Bureau apprécie que le nom de ce nouveau club permette d'être identifié géographiquement.

- * Programme de développement et d'éducation sportive :
 - Les deux clubs sont en entente depuis 2015 sur leurs catégories jeunes.
 - Situation actuelle école de foot : 1 équipe U7 ; 3 équipes U9, 2 équipes U11, 1 équipe féminine U11F
- Projet fusion : développer les actions sociales avec l'équipe futsal en mixité avec des personnes handicapées, accueil de jeunes et adultes réfugiés, engagement d'une équipe jeune dans chaque catégorie, être labellisé Ecole de football, poursuivre l'adhésion au Programme Educatif Fédéral.

Le Bureau dit que le développement de l'école de foot et sur le futsal est intéressant. La préformation restera un objectif difficile pour ces clubs de villages d'un point de vue effectifs.

- * Encadrement et organigramme technique
 - Situation actuelle école de foot : 1 Responsable Ecole de foot diplômé d'Etat, 9 éducateurs.
 - Peu d'éducateurs formés dans l'organigramme.
 - Projet fusion: disposer d'un entraîneur principal senior et d'un adjoint, disposer d'un entraîneur pour l'équipe féminine senior, former des éducateurs, avoir un éducateur formé dans chaque équipe, former des jeunes joueurs en local., plan de formation prévu : 2 éducateurs à former par an.
 - Organigramme technique de la saison prochaine fourni.

Le Bureau dit que le nombre d'éducateurs est intéressant mais trop peu sont formés ou certifiés. Le projet démontre une volonté de former des éducateurs car il y a une carence à ce niveau-là. Le Bureau compte sur le club pour agir dans ce sens.

* Politique sportive

- Intervention dans les écoles primaires de Anché, Rivière et Ligré.
- Création récente d'une équipe de jeunes féminines.

- Existence d'une équipe futsal handicapés.
- Structuration de l'école de foot au féminin.
- Projet fusion: garder 3 équipes seniors et montée de l'équipe première en D2, garder l'équipe féminine senior en D1, développer le football féminin (engager 1 équipe jeune féminine), développer le football des jeunes avec une équipe jeune dans chaque catégorie, engagement d'une équipe futsal.
- Proposer une offre football pour chacun: foot féminin, foot compétition, foot loisir, futsal avec personnes handicapées, école de football, foot handicapés.
- Poursuite des interventions dans les écoles primaires.

Le Bureau dit qu'au niveau des seniors :

Considérant que les deux équipes ANCHE 1 et RIVIERE 1 se maintiennent chacune en D3 à l'issue de cette saison. Considérant que RIVIERE Ent2 est rétrogradé en D5 à l'issue de cette saison,

Les trois futures équipes seniors du club fusionné ne pourront qu'être engagées ainsi la saison prochaine : 1 équipe en D3, 1 équipe en D4 et 1 équipe en D5.

Le football des vétérans n'est pas dans le projet.

Le Bureau dit qu'au niveau de l'école de foot et de la section féminine :

L'entente sur les équipes de jeunes entre les deux clubs existe depuis plusieurs saisons. Elle a permis aux deux clubs de travailler ensemble. Le football féminin est intéressant dans ces villages. Le football scolaire dans les écoles primaires témoigne de la volonté du club de développer leur école de foot.

* Prévision des effectifs la saison prochaine

- Situation d'ANCHE actuellement : 1 équipe seniors et 1 équipe en entente, 35 licenciés joueurs des U7 aux seniors, 11 dirigeants, 1 arbitre, 4 entraîneurs.
- Situation de RIVIERE actuellement : 1 équipe seniors et 1 équipe en entente, 1 équipe féminine, 95 licenciés joueurs des U7 aux seniors, 10 dirigeants, 2 entraîneurs.
- Projet fusion : maintenir le nombre actuel de licenciés des deux clubs et en attirer de nouveaux. Effectifs prévisionnels fournis. Le futur club compterait sur un effectif de 144 joueurs (ses).

Le Bureau apprécie le nombre de joueurs dans cette zone rurale.

* Occupation des installations sportives

- Situation d'ANCHE actuellement : 1 terrain d'honneur A11 avec buts amovibles Foot A8, 2 vestiaires, 1 vestiaire arbitre et 1 buvette.
- Situation de RIVIERE actuellement : 1 terrain d'honneur avec éclairage homologué, 1 terrain Foot A8, 2 vestiaires, 1 vestiaire arbitre, 1 club-house.
- Projet fusion : mutualiser les infrastructures, le plan d'occupation prévisionnelle des deux installations sportives est fourni.

Le Bureau se félicite de l'occupation des deux installations mais il n'y a aucune précision sur le développement des installations à court, moyen et long terme.

* Vie associative

- Garder une bonne cohésion, une ambiance conviviale, le plaisir du jeu et un foot fair-play.
- Maintenir et développer un lien social dans les deux villages ruraux.
- Mutualiser les moyens humains
- Projet fusion : transmettre les valeurs collectives positives : Investissement pour les autres, Tolérance, Indulgence, Ouverture d'Esprit, Protection de l'environnement.

Le Bureau apprécie que le club est prévu ces valeurs de club.

* Organigramme dirigeants

- Situation actuelle d'ANCHE : 11 dirigeants dont 7 membres dans le Bureau.
- Situation actuelle de RIVIERE : 10 dirigeants dont 7 membres dans le Bureau.

 Projet fusion: mutualiser les moyens humains, créer un Bureau de 10 membres (organigramme fourni), créer 6 commissions.

Le Bureau apprécie que l'organigramme prévisionnel ait désigné un référent en arbitrage.

* Arbitrage

• Projet fusion : compter sur un arbitre officiel.

Le Bureau dit le futur club se suffit du seul arbitre existant. Il n'y aucun arbitre auxiliaire. Le plan d'action pour recruter et fidéliser de nouveaux arbitres est intéressant. Le Bureau compte sur le futur club pour agir dans ce sens.

* Politique financière

- Bilan de trésorerie de chaque club 2018-2019 et soldes bancaires de chacun des clubs fournis.
- Projet fusion : additionner des deux budgets actuels. Rechercher de nouveaux sponsors. Les prévisions des frais de fonctionnement et des indemnités éducateurs ont été effectuées. Les prévisions des recettes cotisations, manifestations, sponsoring et buvette ont été effectuées.

Le Bureau apprécie la présentation de la politique financière soit présentée. Cependant, le budget semble un peufaible au regard du projet sportif.

* Avis des municipalités

• Commentaire District : avis favorables reçus des municipalités de ANCHE et RIVIERE.

Le Bureau, prenant en compte les éléments ci-dessus, donne un avis favorable.

Le Bureau transmet le dossier à la Ligue pour suite à donner et rappelle aux clubs de ANCHE et RIVIERE les dispositions administratives de l'article 39 des RG de la FFF à respecter pour la suite de la fusion création :

- les procès-verbaux des assemblées générales dissolutives des deux clubs.
- le procès-verbal de l'assemblée constitutive.
- les statuts de la nouvelle association.
- le récépissé de création à la sous-préfecture.
- le dossier d'affiliation du nouveau club.

4.3- Fusion des clubs de ROCHECORBON et VOUVRAY

Le Bureau est informé de la réception du projet de fusion entre les deux clubs précités.

Considérant que le dossier a été reçu par courriel au District le 14 avril,

Considérant que les deux clubs concernés par ce projet sont situés à 3,8 km l'un de l'autre (distance Michelin la plus courte entre les deux sièges sociaux),

Considérant qu'il s'agit d'une fusion absorption par le club de ROCHECORBON,

Le Bureau, jugeant sur la recevabilité,

Dit que le projet est conforme en la forme, aux dispositions de l'article 39 alinéa 3 des R.G. de la FFF.

Considérant le dossier de présentation du projet pour justifier de la fusion absorption entre les deux clubs, le Bureau étudie les éléments suivants :

* Nom du futur club

Nom du futur club : U.S.LOIRE ET VIGNE

Le Bureau dit que ce nouveau nom permet d'identifier la zone géographique du futur club. Cependant, comme il s'agit d'une fusion absorption, il conviendra de modifier les Statuts du club de ROCHECORBON lors d'une AG Extraordinaire pour valider le changement de nom.

* Programme de développement et d'éducation sportive

- Volonté de faire progresser les joueurs de toutes les catégories.
- Entente sur les équipes de jeunes depuis plusieurs saisons.
- Volonté de s'engager dans le Programme Educatif Fédéral.
- Volonté d'organiser des sessions aux gestes qui sauvent au sein du club.

• Volonté de créer une passerelle au travers du football pour inculquer aux jeunes des valeurs éducatives, sociales et sportives.

Le Bureau apprécie que la future école de football représentera un effectif de plus de 120 enfants. Le futur club se basera sur le fonctionnement en entente depuis plusieurs saisons de l'école de football.

Un référent Programme Educatif Fédéral sera nommé et fera partie de la Commission Technique. Il devra veiller à l'application des fiches actions du PEF.

Le Bureau apprécie la volonté du futur club de se former aux « Gestes qui sauvent ».

* Encadrement et organigramme technique

- Volonté de développer de former ses éducateurs.
- Organigramme technique fourni.
- Plan de formation des éducateurs fourni. Volonté d'améliorer le taux d'encadrement formé CFF et BMF au sein du club.

Le Bureau note que près de la moitié des éducateurs n'a pas été formée aux modules éducateurs proposés par la FFF. Le Bureau apprécie la volonté du futur club de vouloir former ses éducateurs. La formation interne est une idée avancée mais le District incite le futur club à inscrire ses éducateurs en formation certifiée.

* Politique sportive

- Générer une culture club des deux communes. Les deux clubs proches géographiquement ont toujours créé du lien social.
- Permettre à l'équipe première senior d'accéder à la D1 d'ici 2024-2025.
- Permettre aux catégories U15, U17 et U18 d'évoluer en D1 voire R3.
- Intégrer les U18 aux équipes seniors.
- Pérenniser les équipes jeunes et seniors
- Volonté de former des joueurs locaux dans l'école de foot.
- Accompagner le foot féminin (1 équipe actuellement).
- Volonté de développer le partenariat l'Education Nationale (écoles et collège).
- Volonté de réfléchir sur le « fond de feu » unique au club dans chaque pratique (Foot A7, Foot A8 et FootA11)
- Volonté d'organiser des détections sur les terrains du futur club.
- Equipe des vétérans inscrite dans le Groupement des Vétérans de Touraine.
- Poursuite de l'équipe loisir à 7.
- Volonté de développer la pratique du football hors compétition : stages vacances, séances spécifiques, nouvelles pratiques.
- Volonté d'effectuer les démarches en vue de l'obtention du Label FFF.
- Volonté de développer l'école de foot au féminin.
- Volonté d'initier des séances d'initiation football au sein des écoles primaires de communes et de l'école de Marmoutier de Tours.

Le Bureau apprécie que le projet sportif soit complet et séduisant. Il faut structurer en compétences les éducateurs. Le football féminin reste faible mais il y a un effort.

Le Bureau note qu'au niveau des seniors :

Compte des maintiens des trois équipes seniors respectives cette saison, il ne peut y avoir qu'une seule équipe par division la saison prochaine : D3, D4, voire D5 (?).

* Prévision des effectifs saison prochaine

• Présentation fournie de la prévision des effectifs pour la saison prochaine.

Le Bureau note que le total des effectifs serait de 213 licenciés. Le total cumulé cette année était de 251 licenciés, soit une baisse anticipée de 15%.

* Occupation des installations sportives

- Volonté de mutualiser les moyens logistiques.
- Volonté de développer les installations sportives : agrandir les vestiaires et création d'un club-house à Rochecorbon, remise en état des infrastructures existantes.
- Volonté de dialoguer plus régulièrement avec les municipalités.

Le Bureau note qu'il existe des projets d'installations à Rochecorbon. Les installations sportives des deux communes seront utilisées dans la fusion.

* Organigramme dirigeants et vie associative

- Volonté de mutualiser les moyens humains
- Volonté de multiplier les actions sportives et extra-sportives (loto, bal, fête, stages, diffusions TV matchs, tournois...)
- Volonté de consolider et développer les partenariats publics et privés
- Volonté d'inciter les parents, bénévoles et licenciés et partenaires de participer à la vie du club.
- Volonté de développer les partenariats avec les associations locales et l'Education Nationale.
- Volonté de créer une dynamique associative sur les deux communes.
- Projet d'organigramme du futur club fourni.

Le Bureau apprécie la qualité des axes d'amélioration cités. Cependant, le nombre de personnes dans le Bureau n'est pas indiqué. Il conviendra de réactualiser les Statuts de Rochecorbon et de rédiger un Règlement Intérieur du nouveau club.

* Arbitrage

• Volonté de former des arbitres et de les intégrer à la vie du club, au recrutement des arbitres en internes

Le Bureau se félicite que les arbitres du club semblent vouloir s'investir dans la promotion de l'arbitrage et dans l'animation d'actions d'arbitrage. Le Bureau pour que le futur club agisse dans ce sens.

* Politique financière

- Volonté de mutualiser les moyens financiers.
- Bilans financiers 2018 et 2019 de l'A.S.ROCHECORBON fournis.
- Budget prévisionnel 2020-2021 fourni

Le Bureau apprécie que les situations financières actuelles de l'A.S.ROCHECORBON et du C.S.VOUVRAY semblent équilibrées. Le budget prévisionnel semble un peu faible au regard de la taille du futur club. Le poste sponsoring doit être développé compte tenu du projet associatif annoncé (développer les partenariats avec les entreprises locales).

* Avis des municipalités

- Rencontres réalisées avec les deux municipalités pour évoquer la fusion.
- Avis favorable reçu de la municipalité de VOUVRAY.

Le Bureau note l'absence à ce jour de l'avis de la municipalité de ROCHECORBON.

Le Bureau, prenant en compte les éléments ci-dessus, donne un avis favorable <u>sous réserve de recevoir dans les prochains jours l'avis favorable de la municipalité de Rochecorbon.</u>

Le Bureau transmet le dossier à la Ligue pour suite à donner et rappelle aux clubs de ROCHECORBON et VOUVRAY les dispositions administratives de l'article 39 des RG de la FFF à respecter pour la suite de la fusion absorption :

- le PV AG VOUVRAY.
- et les Statuts modifiés éventuellement de ROCHECORBON.

Réunion clos à 18h00.

Patrick BA\$TGEN

Secrétaire général

Philippe GALLÉ

Président

<u>Annexe</u>: étude du renouvellement des groupements de clubs de jeunes

Groupements	N°affiliati on	Catégories jeunes	Nbre licenciés jeunes	Evolution effectifs jeunes vs n-1	Nbre équipes	Evolution équipes vs n-1	Nbre éducateurs formés	Commentaires bilans annuels des groupements	Avis District sur le renouvellement du groupement
E.I.F RIVARENNES	551890	U7 à U15	73	+1 %	7	-1	?	Stabilisation intéressante des effectifs. Trois éducateurs formés cette saison. Seulement 1 éducateur dans l'encadrement issu du club de BREHEMONT.	Avis favorable.
E.C.F.PAYS MONTRESOROIS	552454	U7 à U18	162	-4,14 %	10	+2	2	Légère baisse des effectifs. Il faut noter la hausse à LOCHE s/INDROIS (+11 joueurs vs n-1!). Formation des éducateurs salariés en BMF.	Avis favorable.
RICHELAIS J.S.	553511	U7 à U18	151	-18%	14	-1	9	Chute inquiétante des effectifs, et sur la Préformation en particulier? Bel effort de formation d'éducateurs avec 9 personnes formées.	Avis favorable.
AV.F. BOURGUEILLOIS	563699	U7 à U18	190	-5,4%	18	+2	2	Légère baisse des effectifs. Effectif insuffisant à GIZEUX (7 licenciés). Bel effort sur le foot féminin (51 jeunes soit 27% de l'école de foot). Effort pour la formation d'éducateurs.	Avis favorable sauf GIZEUX pour effectif insuffisant.
A.P.F.STE MAURIEN	590131	U7 à U18	193	+1,04 %	15	+1	?	Stabilisation des effectifs intéressante dans le contexte de baisse générale. Effectif insuffisant à ANTOGNY (4 licenciés).	Avis favorable sauf ANTOGNY pour effectif insuffisant.